



Compte rendu du conseil municipal du 6 février 2 014

---

**Présents :** ADELL JM – BARDOU G – BEDOS D – BONVALET D – CAZENAVE M – ESTEBAN P – GUILHAUMON JM – JAFFUEL C – MARTIN R – MARZA I - PIOCH JL – REVEL M

**Procuration :** MARTIN S à BARDOU G

**Absents :** BERRETTE S – GOUTY M

**Secrétaire de séance :** BEDOS D

Monsieur le Maire soumet au vote le compte rendu du conseil du 19 décembre 2013. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce compte rendu.

### **I Modification de l'arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP) du forage**

Monsieur le Maire précise que Madame Jourdes de l'ARS a effectué une visite de contrôle des installations d'alimentation en eau potable (réservoirs, forages) le 10 décembre 2013.

Suite à cette visite, l'ARS a constaté que des modifications de travaux avaient été faites par rapport à l'arrêté de DUP initial :

- modification de l'implantation du forage sur le périmètre de protection, le 1er forage réalisé étant improductif ;
- mise en place du chlore gazeux à la place du chlore liquide ;
- modification de l'implantation de la clôture

Un arrêté rectificatif de DUP sera établi par Monsieur le Préfet. Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver cela.

Monsieur Bardou précise que le nouveau forage a été mis en service le 9 janvier 2014. Avec l'absence de pluie, l'eau de la source a diminué, et la création du nouveau forage permet l'alimentation du village en eau potable.

**Vote à l'unanimité.**

### **II Contrat d'entretien pour l'horloge de l'église**

Monsieur le Maire propose au conseil de souscrire un contrat annuel pour l'entretien de l'horloge communale de l'église, le contrôle paratonnerre, le parafoudre avec la société CAMPA, successeur de Monsieur Granier qui a pris la retraite. Le montant de cette prestation est de 130.00 € ht/an.

**Vote à l'unanimité.**

### **III Choix du musicien pour le repas du 3ème âge**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer un contrat avec le groupe musical INDIGOK composé de 2 musiciens Madame Hélène Pagès et Monsieur Jean-Marc Pagès, pour animer le repas du 3ème âge du 22 février 2014. Le montant de cette prestation est de 250.14 €, plus les charges salariales.

**Vote à l'unanimité.**

### **IV Modification de la durée hebdomadaire d'un emploi contractuel à l'AL**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier la durée hebdomadaire du poste d'agent contractuel à l'ALP de 22 h à 24 h, suite à la loi du 1er janvier 2014 fixant la durée minimale de travail à 24 h hebdomadaires pour les emplois à temps partiel.

**Vote à l'unanimité.**

### **V Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget de la commune 2014**

Afin de pouvoir régler les factures d'investissement (travaux) avant le vote du budget de la commune 2014, Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal.

**Vote à l'unanimité.**

### **VI Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget du SPEA**

Afin de pouvoir régler les factures d'investissement (travaux) avant le vote du budget du SPEA 2014, Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal.

**Vote à l'unanimité.**

### **VII Contrat pour le logiciel de la bibliothèque**

Monsieur le Maire dit au conseil municipal que suite à l'informatisation de la bibliothèque municipale, il convient de souscrire un contrat pour le logiciel e-PAPRIKA. de la bibliothèque avec la société DECALOG. Le montant de cette prestation est de 660.00 € ht/an.

**Vote à l'unanimité.**

### **VIII Renouvellement de la convention d'assistance technique pour l'assainissement collectif avec le conseil général**

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler la convention d'assistance technique à l'assainissement collectif établie avec le conseil général. Le montant de cette prestation est de 0.70 €/habitant, soit 825.30 € (population DGF de 1179 habitants prise en compte par le conseil général pour le calcul).

**Vote à l'unanimité.**

### **IX Renouvellement contrat assurance SOFCAP**

Monsieur le Maire dit au conseil que le contrat SOFCAP (assurance qui rembourse les salaires des agents en maladie) arrive à échéance. Le centre de gestion propose aux communes de lancer une procédure de marché public pour son renouvellement.

**Vote à l'unanimité.**

### **X Mise en place d'une police pluri-communale**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de mettre en place une police pluri-communale avec les communes limitrophes de Roujan : Margon et Vailhan et demande au conseil municipal d'adopter ce principe.

**Vote à l'unanimité.**

### **XI Questions diverses**

#### **1) Exonération de la redevance de location du bail emphytéotique pour 2014**

Monsieur le Maire propose au conseil d'exonérer les viticulteurs de la redevance de location de bail emphytéotique pour 2014. Cette exonération a été adoptée par le conseil municipal depuis 2008 suite à la crise viticole.

**Vote à l'unanimité**

#### **2) Demande du restaurant les Goutailles d'installer une terrasse sur la place Jean Jaurès**

Monsieur le Maire dit au conseil que le nouveau propriétaire du restaurant les Goutailles demande au conseil l'autorisation d'installer une terrasse sur la Place Jean Jaurès, comme son prédécesseur, cette terrasse étant située derrière le coeur de l'église.

**Vote à l'unanimité.**

### **XII Informations**

#### **1) Travaux route de Fontès**

Monsieur Bardou dit au conseil que les travaux avancent bien et sont de qualité. Les bordures de trottoir vont être réalisées.

#### **2) Rythmes scolaires**

Monsieur Bedos précise au conseil municipal que le chiffrage des intervenants (conte, sculpture, théâtre) est en cours de réalisation. Le financement de ces activités sera assuré par la commune, l'Etat et la CAF sans coût supplémentaire pour les parents.

#### **3) Travaux Route de Caux - Roujan**

Monsieur Bedos précise que des demandes de financement ont été sollicitées auprès du conseil général pour l'entrée de Neffiès route de Caux et sortie route de Roujan pour signature de convention qui précisera la part financière de chacun (montant des travaux et subvention).

Des demandes de subvention ont été faites à Hérault Energie pour les réseaux électriques.

Une demande de devis a été dressé à BEI pour le chiffrage de l'étude préliminaire et l'avant projet pour ce projet.

Le conseil municipal est clos à 19 h.